

Postulat Jean-François Cachin –Alain Monod**Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur.**

Le 19 septembre 2008, les communes d'Epalinges et de Lausanne, les habitants de la Broye, mais aussi une bonne partie de notre Canton étaient en fête.

Nous inaugurons notre métro automatique, le m2, de Lausanne-Ouchy aux Croisettes à Epalinges.

Après moins de deux ans, le constat est réjouissant, la fréquentation de ce moyen de transport encore inédit en Suisse dépasse toutes les prévisions, même les plus optimistes. A fin 2009, plus de 22 millions de voyages ont été assurés depuis sa mise en exploitation et les prévisions pour l'année 2010 nous annoncent plus de 24 millions de voyages. Le m2 a trouvé désormais son rythme de croisière, les maladies d'enfance ne sont plus qu'un mauvais souvenir. Autre constatation réjouissante, le succès se confirme non seulement entre les stations de La Sallaz et de la Gare, tel qu'imaginé, mais déjà depuis la station terminale des Croisettes.

La cadence de base a été augmentée, très souvent l'ensemble des 15 rames ou des rames disponibles sont injectées sur le réseau pour répondre aux demandes des usagers. Donc la commande de rames supplémentaires, dans un très très proche avenir semble inévitable pour ne pas dire urgente et impérative. Les choses changeant rapidement, la population d'Epalinges et des communes du Jorat et de la Broye augmentant, la densification de la zone foraine de Lausanne est en route, et il n'est désormais plus complètement déraisonnable d'évoquer un prolongement de la ligne. Certes, pas pour demain, ni pour après-demain, les projets d'Axes Forts de Transports Publics Urbains (AFTUP) sont prioritaires pour notre Canton et pour la région lausannoise. Mais pour 2020/2025, étape par étape, en direction d'Epalinges Centre et du Chalet-à-Gobet un prolongement de la ligne du m2, devrait être envisageable.

Comme le précise Périclès, homme d'Etat Grec, né - 495 ans avant J-C « **Il ne s'agit pas de prévoir le futur, mais d'être préparé au futur** »

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'Etat :

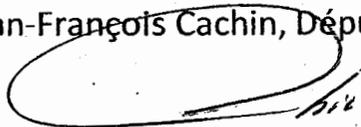
- a) d'étudier en collaboration avec les Municipalités d'Epalinges et de Lausanne un avant projet de tracé du prolongement de cette ligne du métro automatique, m2, étape par étape en direction du Chalet-à-Gobet ;
- b) de présenter sa stratégie en matière de commande de rames supplémentaires pour la ligne du m2 actuellement en service ;

- c) de faire état des mesures qui seront prises pour permettre une augmentation des cadences des rames sur l'ensemble de la ligne actuellement en service.

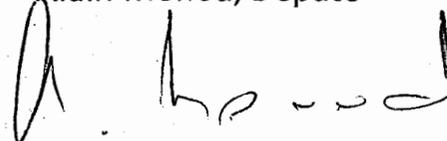
Les postulants demandent la prise en considération immédiate, avec renvoi au Conseil d'Etat.

Lausanne, le 24 août 2010

Jean-François Cachin, Député



Alain Monod, Député



(Nous souhaitons développer)

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Abbet Raphaël	Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel
Aebi Jean-Robert	Calpini Christa	Ducommun Philippe
Aellen Catherine	Capt Gloria	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla	Chapalay Albert	Durussel José
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chatelain André	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Fardel Claude-André
Attinger Doepper Claire	Chevalley Edna	Favez Jean-Michel
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cherix François	Feller Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Flora-Guttmann Martine
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Gaille Pierre-André
Berseith Verena	Cornamusaz Philippe	Gay-Valloiton Michèle
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Girardet Lucas
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Giardon Julien
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Glutz Félix
Borel Bernard	Décosterd Anne	Golaz Florence
Borloz Frédéric	Depoissier Anne-Marie	Golaz Olivier
Bory Marc-André	Deriaz Philippe	Gorrite Nuria
Bottlang-Pittet Jaqueline	Desmeules Michel	Grandjean Pierre
Brélaz François	Despot Fabienne	Grobéty Philippe
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Grognuz Frédéric
Buffat Michaël	Dind Claudine	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 24 août 2010

Guignard Pierre	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haenni Frédéric	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haldy Jacques	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Haurly Jacques-André	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Hurni Véronique	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jaquet-Berger Christiane	Mossi Michele	Savary Marianne
Jaqueler Rémy	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Joblin Philippe	Nicolet Jacques	Schwaar Valérie
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwab Claude
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Sonnay Eric
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venezelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gill	Weber-Jobé Monique
Maystre Tinetta	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Melly Serge	Rey-Marion Alette	Wyssa Claudine
Mercier Pierre-Alain	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Métraux Béatrice	Rithener Christiane	Zwahlen Pierre